Comment paramétrer le prévisionnel d'une activité ?

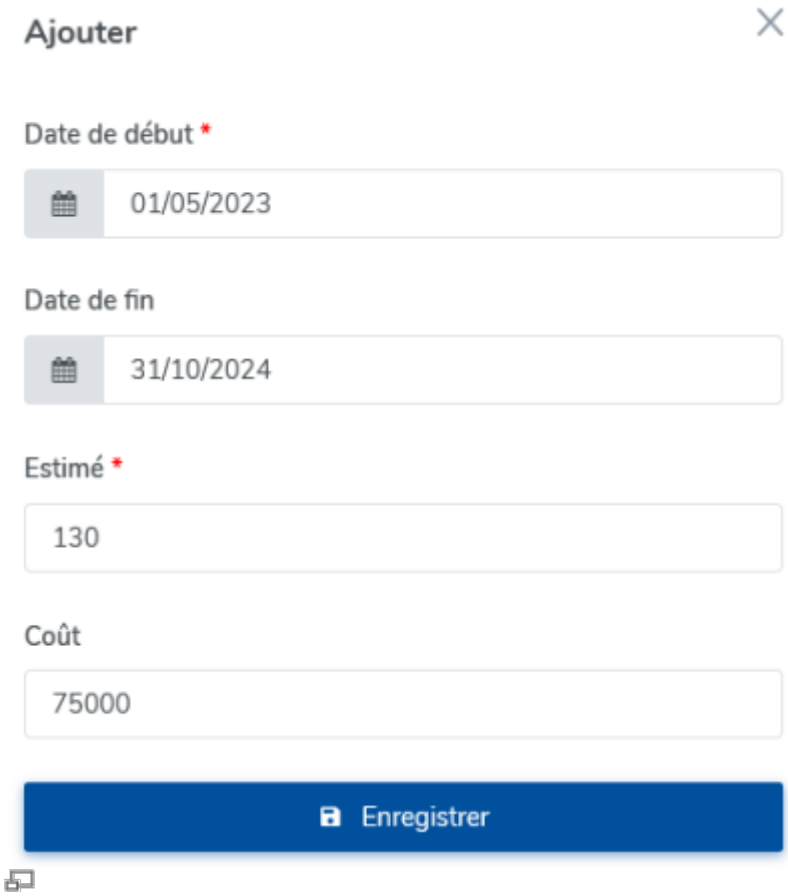
En tant que gestionnaire, vous avez la possibilité de paramétrer le prévisionnel de vos activités.
Il est possible de renseigner une enveloppe globale de jours ou d'heures à réaliser au niveau du paramétrage de l'activité.

Rendez-vous sur l'écran de paramétrage : **Paramétrage > Activités > Activités**

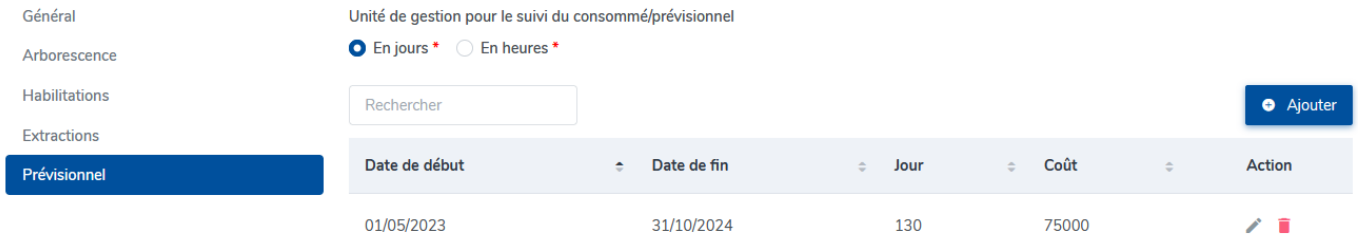
Cliquez sur le libellé de l'activité concernée, puis rdv dans la rubrique **Prévisionnel**.

Choisissez dans un premier temps l'**unité de gestion pour le suivi du consommé/du prévisionnel** qui peut être paramétré en **jours** ou en **heures** selon votre besoin,
et cliquez ensuite sur **Ajouter** pour insérer les valeurs à prendre en compte.

Renseignez les dates de début et de fin qui vont borner votre projet/activité,
puis dans le champ **Estimé** : renseignez le nombre total de jours nécessaires estimé (ou d'heures selon l'unité choisie),
et dans le champ **Coût** : renseignez le budget global alloué.
Cliquez enfin sur **Enregistrer** .



La ligne prévisionnelle une fois créée s'incrémente dans le tableau de la rubrique **Prévisionnel** de la fiche de l'activité.



En colonne **Action**, la corbeille vous permet de supprimer la ligne si nécessaire, le crayon vous permet de modifier les valeurs si besoin.

> Il est possible de déterminer un nombre de jours/d'heures prévu(e)s à réaliser sur un projet au global tous déclarants confondus, mais actuellement on ne peut pas déterminer un nombre de jours à réaliser par activité pour un déclarant en particulier.

From:
https://documentation.ohris.info/ - **Documentation oHRis**

Permanent link:
https://documentation.ohris.info/doku.php/module_activite:comment_parametrer_le_previsionnel_d_une_activite

Last update: **2024/08/28 12:40**